



LIGUE de BRETAGNE des SOCIÉTÉS d'AVIRON

Le Président **LBSA** : Henri CHEVRIER

18 rue des primevères 35400 SAINT MALO

Courriel : LO5@club.avironfrance.fr. Téléphone : (02) 99 19 63 25.



RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR le Mardi 8 Décembre 2009 à Pontivy

Présents : Henri Chevrier, Antoine Marais, Marie Christine Meunier, Monique Bordet, Lydia Pergay, Eric Lecallard, Frédéric Bréhélin, Nicolas Parquic, Genevière Aubry, Cédric Razzini, Bernard Gineste, Paul Tonnerre, Ivi Cellier

Absents excusés : Soizick Perot, Sylvie Le Quellenec, Richard Haas.

1/ DEBRIEFING ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NON STATUTAIRE

§ Lecture de la première rédaction du compte rendu de l'Assemblée Générale non statutaire et discussion autour des corrections à apporter. Ce document sera adressé à tous les clubs avant la prochaine AG de Février pour une approbation partielle des points déjà acquis.

§ Achat des récompenses aux athlètes invités : il a été décidé d'envoyer un chèque cadeau Décathlon d'un montant de 30€ à tous les athlètes, même absents le jour de l'AG. Le montant en sera revu pour les prochaines manifestations.

§ Discussion autour de la prise en charge des repas : il est décidé que la Ligue prendra en charge les membres du comité directeur non pris en charge par leurs clubs. Les frais de déplacement seront remboursés aux membres du bureau.

§ Les points à améliorer sont évidemment le timing et le contenu des convocations, ainsi que certains détails dans l'organisation. Il faudra désormais un seul papier à en-tête commun à tous et à tous les courriers. L'envoi de ce courrier se fera par l'intermédiaire du fichier adresses de l'Intranet fédéral.

§ A la prochaine AG Antoine présentera les comptes de l'exercice 2009 et Monique présentera le prévisionnel.

2/ VALIDATION du NOUVEAU BUREAU PAR UN VOTE : 12 votants

§ Antoine Marais démissionne de son poste de trésorier

§ Monique Bordet se présente au poste de trésorier et est élue par 10 voix pour et 2 abstentions

§ Monique Bordet démissionne de son poste de secrétaire adjointe

§ Antoine Marais se présente au poste de secrétaire adjoint et est élu par 10 voix pour et 2 abstentions.

3/ PARTAGE des RESPONSABILITÉS

Une discussion s'engage autour des responsabilités juridiques et administratives. La question du « qui fait quoi » a déjà été traitée lors de la mise en place du tableau « Missions Référents ». Est évoquée la question du « chef d'orchestre » face à l'équipe que nous formons. Cédric souligne que si nous sommes à cette réunion à une heure pareille c'est parce que nous y sommes décidés. Il nous a fallu du temps pour apprendre nos partitions, il faut donc désormais se tourner vers l'avenir avec un vrai plan d'actions.

4/ MISE en PLACE de la CONVENTION de PRÊT de MATÉRIEL

Elle existe mais elle devra être mieux utilisée. Il faudra également envoyer le guide des régates à tous les clubs. A ce propos est évoqué le sujet de la convention de mise à disposition des salariés : il faudra rédiger une « convention cadre » identique pour tous et établir les annexes financières pour chaque structure.

Compte tenu de l'heure avancée, les autres sujets ne seront pas traités.

Rendez-vous est pris pour une autre réunion du bureau (Président, Vices Présidents, Secrétaire et adjoint, Trésorière et adjointe, le 8 Février 2010 en prévision de la prochaine AG pour laquelle les convocations et les pouvoirs seront envoyés début Janvier.